Hébécourt

N°59 du 11 Février 2023





Mairie d'Hébécourt

28, rue de Paris Tel : 03 22 42 75 96 mairie@hebecourt80.fr www.hebecourt80.fr

Ouverture du secrétariat de mairie au public

les mardis et vendredis de 16h00 à 19h00

Permanence des élus

le Maire, les adjoints reçoivent les mardi et vendredi de 18h00 à 19h00 sur rendez-vous

Les collectes

Ordures ménagères : Jeudi matin

<u>Tri sélectif (bacs jaunes)</u>: Mercredi matin en semaine paire

Encombrants :

1er jeudi des mois de janvier,
avril, juillet, octobre
(sauf collecte décalée)

IPNS













Pour s'inscrire, il faut aller sur ce le site d'Amiens Métropole avec le lien ci-joint ou bien passer en mairie d'Hébécourt avant le 19 février.

Il reste 10 places

https://demarches.amiens.fr/habitant-compostage-formation-et-sensibilisation/

Apprenons la nature à nos enfants.



Opération Hauts de France propre pour notre territoire, avec la Fédération de Chasse, le Samedi 18 Mars 2023 à 9 h

Comme les années précédentes, nous invitons les enfants de la commune à nous rejoindre, ils peuvent emmener leurs parents, grands parents et amis qui seront les bienvenus.

Le 18 Mars 2023 à 9 heures sur le parking de la salle communale, vous serez accueilli avec une boisson chaude.

Nous procèderons à l'opération nettoyage de notre territoire sous le haut patronage de la Région Hauts de France ET de la société de chasse d'Hébécourt. Au retour, le pot de l'amitié sera offert.

Rentrez vos conteneurs poubelles :

Pour rappel, les habitants doivent rentrer leurs poubelles (jaunes ou vertes) après le passage des camions de ramassage. A défaut, vous encourez une amende de 68 € et jusqu'à 750 € en cas de récidive. Les officiers de police judiciaire de la commune peuvent procéder à cette verbalisation.

Nous vous rappelons que les jours de ramassage sont le mercredi, tous les quinze jours, pour les poubelles jaunes, et le jeudi, chaque semaine, pour les poubelles vertes. En dehors de ces créneaux, la présence de poubelles sur le trottoir ou dans un espace public est strictement interdite. L'hygiène collective et la citoyenneté nous oblige.



Opération nettoyage de printemps :

C'est bientôt le printemps, pensez à nettoyer vos devantures, taillez vos haies afin **qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public** pour permettre aux habitants d'utiliser les trottoirs en toute sécurité. Participez à l'effort commun d'embellissement de notre cadre de vie.

IMPORTANT:

La MAIRIE recherche une personne rémunérée pour assurer le suivi des locations de la salle des fêtes, deux ou trois interventions par mois (vendredi après midi pour la mise à disposition et le lundi matin pour la restitution).

Renseignement auprès du bureau municipal ou auprès du secrétariat de Mairie.

Les trottoirs aux piétons :

Il nous est signalé ces derniers temps de mauvais stationnements de véhicules entravant le passage des piétons sur les espaces qui leurs sont normalement dédiés (cheminement et trottoirs).

Monsieur le Maire tient à rappeler que les véhicules doivent stationner uniquement sur les emplacements matérialisés. Il en appelle au civisme de chacun et informe qu'il veillera dans les prochaines semaines à ce que ces espaces restent accessibles. Il s'attachera ainsi à protéger les piétons principalement le long de la route de Paris et espère sincèrement éviter les verbalisations.

PRÉFET DE LA SOMME Liberté Esalité

Renouvellement de vos titres d'identités:

Anticipez vos démarches pour avoir l'esprit serein à 'approche d'un examen ou d'un voyage.

Afin de ne pas passer à côté d'un examen ou d'un voyage prévus de longue date : anticipez vos démarches pour renouveler vos titres d'identité !

Vous pouvez pour cela entamer le renouvellement de vos titres d'identité et prendre rendez-vous en mairie à compter de six mois avant la date d'expiration qui figure sur votre titre, particulièrement si vous vous trouvez dans les cas suivants :

- vous prévoyez de partir en voyage prochainement;
- l'un de vos enfants doit partir en voyage scolaire;
- vous êtes étudiant ou vous passez un examen nécessitant la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Vous serez ainsi certain d'avoir votre titre à jour lorsque vous en aurez besoin!

Nouveau ! Un moteur de recherche de rendez-vous est disponible afin de vous faciliter la prise de rendez-vous en mairie pour une première demande ou le renouvellement de vos titres d'identité.

Pour y accéder, rendez vous sur le site de l'ANTS.

Vous pouvez prendre rendez-vous dans la mairie équipée d'un dispositif de recueil de votre choix, pas nécessairement dans la commune où vous résidez.

<u>Notre conseil</u>: la pré-demande en ligne accélère considérablement le temps de recueil de votre dossier en mairie. Même si cette formalité n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée, car elle facilite la procédure de délivrance de votre titre.

Retrouvez via le lien suivant le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite

Attention : le renouvellement de votre carte d'identité ou de votre passeport est possible mais n'est pas obligatoire si vous changez d'adresse ou de nom d'usage. Vous pouvez différer ou éviter le renouvellement de vos documents si vous vous trouvez dans l'une de ces situations mais que la date de validité de votre titre n'est pas dépassée.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur : www.somme.gouv.fr

VOUS DEVEZ REFAIRE VOTRE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU VOTRE PASSEPORT ?

POUR GAGNER DU TEMPS :

PENSEZ A LA PRE-DEMANDE EN LIGNE



Scannez le QR code pour commencer :



RESAGO, nouveaux horaires:

La Métropole actualise le service RESAGO (transport à la demande). Voir en pages intérieures ou sur le site de la commune à la rubrique vivre à Hébécourt - transports/mobilités.